

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue le **26 octobre 2021 à 15 h** à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence de la mairesse substitut Mme Marie-Céline Hébert

Sont présents : Mme Denise Corneau, messieurs Michel Longtin, , Raymond Bisson, Noël Picard et Gilles Payer.

Ont motivé leur absence : M. David Pharand

La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Ricard est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumissions non-retenues lors de l'ouverture de soumissions AOP 2021-03LCT Réfection de la route des Zingues
4. Refinancement du règlement d'emprunt 2015-09-Travaux lac Gagnon-Est
5. Période questions
6. Fermeture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

2021-10-19932 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu

D'ouvrir la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 15 h 05.

Adoptée.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-10-19933 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. Soumissions non retenues lors de l'ouverture de soumissions AOP 2021-03LCT Réfection de la route des Zingues

2021-10-19934 Soumissions non-retenues Ouverture des soumissions AOP 2021-03LCT Réfection de la route des Zingues

CONSIDÉRANT QUE le 8 octobre 2021 à 11 h, la responsable de l'appel d'offres AOP 2021-03 LCT Réfection de la route des Zingues, Mme Julie Ricard, procédait à l'ouverture des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT QUE le résultat est le suivant :

- **Construction FGK inc. 377 535,75 \$ taxes incluses**
- **Les aménagements nordiques 851 102,44 \$ taxes incluses**

CONSIDÉRANT QUE le prix des deux soumissions dépasse largement le budget prévu par la municipalité à la suite de l'obtention d'une aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur ;

Il est résolu

QUE les membres du Conseil n'adjudiquent aucun contrat étant donné l'écart entre le prix du budget pour le projet et celui des soumissions reçues.

Adoptée.

4. Refinancement du règlement d'emprunt 2015-09-Travaux lac Gagnon-Est

**2021-10-19935
Refinancement du règlement d'emprunt 2015-09**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Duhamel à un refinancement pour le règlement d'emprunt 2015-09 Travaux Lac-Gagnon Est au montant de 66 000\$;

CONSIDÉRANT que le ministère des Finances ne supervise pas les financements inférieurs à 100 000\$ et qu'à ce jour la municipalité n'a pas de nouvelle demande de financement ;

CONSIDÉRANT que nous devons transiger directement avec notre institution financière ;

Il est résolu

Que les membres du conseil mandatent la Caisse Desjardins de la Petite-Nation, ayant son siège social au 105, rue Principale, St-André-Avellin, Québec, J0V 1W0 à financer le règlement d'emprunt 2015-09 Travaux Lac-Gagnon Est au montant de 66 000\$ pour un terme de 5 ans.

Que les membres du conseil autorisent David Pharand, maire et Julie Ricard, directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Duhamel, les documents requis pour ce refinancement.

Adoptée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-10-19936 Levée de la séance

Il est résolu

QUE la séance soit et est levée à 15 h 09.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Julie Ricard
Directrice générale et sec.-trés.